

# Programme d'accompagnement des communes pour la préservation de la ressource en eau

## *Territoire concerné*

---

### Semoy



## *Date de mise en œuvre du projet*

---

2021-2023

## Description du projet Objectif Climat 2030

« Objectif Climat 2030 » est un programme d'accompagnement des communes souhaitant s'engager sur la préservation de la ressource en eau.

Au-delà des approches et solutions à diffuser pour améliorer la résilience des territoires, la démarche « Objectif Climat 2030 » vise à mettre en place avec les élus locaux, les agents des collectivités, les acteurs du territoire et les habitants une culture de l'adaptation et du risque afin de mieux prendre en compte les enjeux eau et climat dans les décisions locales.

Sur la base de l'état des lieux, des axes d'adaptation prioritaires sont identifiés pour définir les mesures à mettre en place à court, moyen et long termes pour réduire la vulnérabilité face aux conséquences du changement climatique, permettant ainsi de mener des actions sur :

- La désimperméabilisation des sols et la végétalisation des villes,
- La sobriété et les économies d'eau.

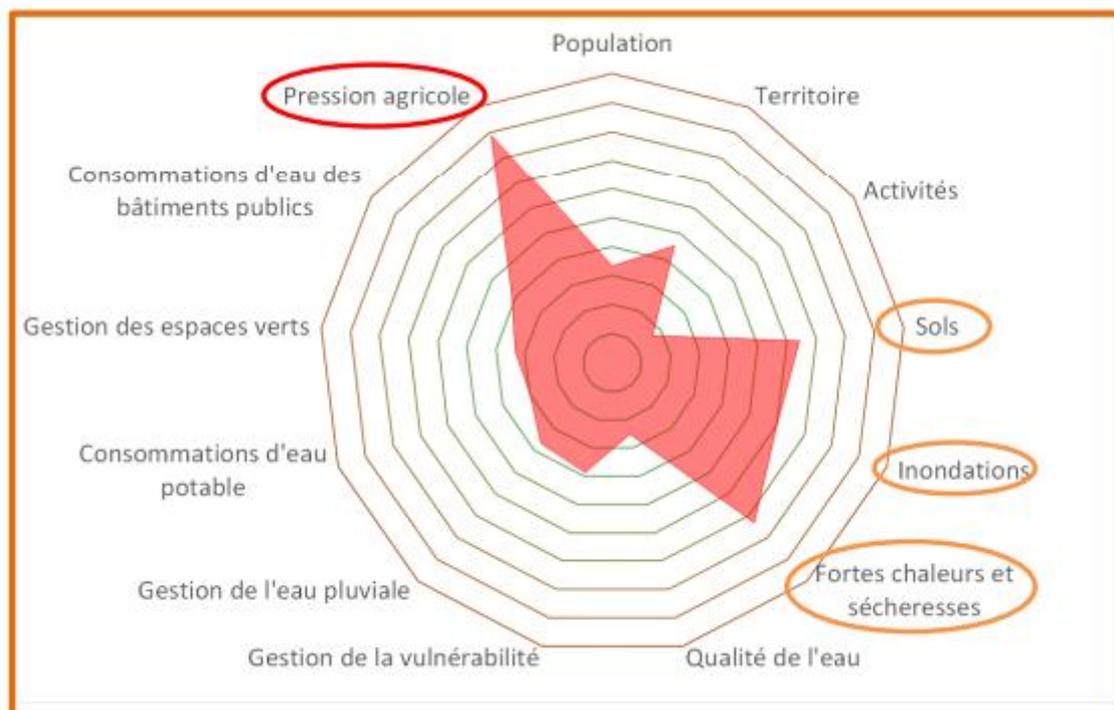
Ces volets complémentaires permettent de traiter la majorité des sujets liés à l'eau et à l'adaptation aux changements climatiques : gestion des eaux pluviales, risque inondation, sécheresse, zones humides, trames verte et bleue, biodiversité...

Ce travail est compilé dans un plan d'actions, qui détaille les actions concrètes à réaliser et fixe également des échéances et des indicateurs permettant leur suivi.

Afin de faciliter la mise en œuvre, des fiches techniques détaillées sont proposées par l'association.

Enfin, tout au long de l'action, il est primordial que les acteurs du territoire s'approprient la démarche et les enjeux du projet, ce qui implique de leur donner des clés de compréhension. Des interventions pédagogiques et ludiques sont organisées à destination du grand public et des jeunes, permettant de renforcer l'implication citoyenne autour du projet. La sensibilisation des habitants se fixe l'objectif de provoquer des prises de conscience et des changements de comportement

## Synthèse de l'état des lieux de la vulnérabilité



## ***Proposition de plan d'actions***

---

### **Actions à destination des élus**

- 1.1 💧 Compléter le PCS et le DICRIM pour répondre à de nouveaux enjeux liés au changement climatique

### **Actions à destination des services municipaux**

- 2.1 🍷 Construire un bâtiment exemplaire sur l'adaptation du bâti au changement climatique
- 2.2 🍷 Vérifier les équipements de défense incendie
- 2.3 🍷 Aménager des espaces de fraîcheur dans les cours d'écoles
- 2.4 🍷 Prendre en compte la cartographie des inondations connues dans le zonage du PLUm
- 2.5 💧 Renforcer la végétalisation de la ville avec des réalisations pouvant servir d'exemple aux habitants
- 2.6 💧 Engager une réflexion sur un projet innovant d'alimentation en eau pour l'arrosage du stade
- 2.7 💧 Formaliser une liste de végétaux à privilégier pour leur origine locale et leur résistance à la sécheresse

### **Actions à destination des habitants**

- 3.1 🍷 Inciter les habitants à adapter leurs habitations au changement climatique en utilisant un bâtiment public comme exemple
- 3.2 🍷 Sensibiliser les riverains de l'Egoutier sur l'entretien de la ripisylve
- 3.3 💧 Sensibiliser les habitants sur les économies d'eau et restrictions en période de sécheresse
- 3.4 💧 Sensibiliser les habitants sur les services écosystémiques

### **Actions à destination du SIBCCA**

- 4.1 🍷 Appuyer la mise en œuvre des préconisations du « Diagnostic écologique de l'Egoutier »

### **Actions à destination des agriculteurs**

- 5.1 🍷 Organiser une réunion pour informer les agriculteurs sur les enjeux climatiques et l'adaptation des pratiques agricoles
- 5.2 🍷 Dans le cadre de la ZAP, favoriser l'installation de productions faiblement consommatrices d'eau

### **💧 Gestion des espaces verts et place du végétal en ville**

- 8.1 Formaliser une liste de végétaux à privilégier pour leur origine locale et leur résistance à la sécheresse
- 8.2 Favoriser au maximum la végétalisation dans les nouveaux projets urbains
- 8.3 A titre exemplaire et pédagogique, aménager un « jardin sec » et un « jardin de pluie »
- 8.4 Mettre en place une information du public sur les allergies

***Avec le soutien de***

---



L'agence de l'eau Loire-Bretagne



La région Centre-Val de Loire

Date de rédaction de la fiche : 12/12/2023